

AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement n° 1042

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement numéro 1042 décrétant la réfection des infrastructures sur des parties de la rue René situées entre les rues des Bouleaux et Coursol et entre les rues Demers et Saint-Gabriel et décrétant un emprunt de 1 175 000 \$ pour en payer le coût a été adopté par le Conseil municipal le 10 janvier 2023.

Le règlement numéro 1042 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 21^e jour du mois de février 2023.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.
Directrice du service du greffe et greffière